AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1877
FR0012821890-FS1112

22 novembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ADUX

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 22 novembre 2018, la société Orangegames Holding B.V.[1] (Beechavenue 182 1119 PX Schiphol-Rijk, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 novembre 2018, le seuil de 10% des droits de vote de la société ADUX et détenir 385 666 actions ADUX représentant autant de droits de vote, soit 12,36% du capital et 11,15% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ADUX hors marché[3].

La société Orangegames Holding B.V. a précisé avoir conclu des engagements d'acquisition d'actions ADUX au profit de MM. Cyril Zimmermann et Mickael Ferreira dans les conditions suivantes (chacun des cédants pour moitié) :

- 66 000 actions ADUX le 26 novembre 2018 au prix de 4,20 € par action ;
- 64 000 actions ADUX le 10 décembre 2018 au prix de 4,20 € par action.

[1] Société de droit néerlandais agissant sous le nom commercial Azerion Holding « *a limited liability company* » et détenue au plus haut niveau par M. Atilla Aytekin, M. Umut Akpinar et M. Erbas.
[2] Sur la base d'un capital composé de 3 119 342 actions représentant 3 460 112 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société ADUX en date du 6 novembre 2018 et D&I 218C1842 du 15 novembre 2018.